

## Congress of Local and Regional Authorities of Europe

4th Session

### Resolution 57 (1997)<sup>1</sup> on crime and urban insecurity in Europe

The Congress,

bearing in mind the proposal of the Chamber of Local Authorities,

1. Welcomes the reports and conclusions of the CLRAE Conference on "Crime and Urban Insecurity in Europe: the role and responsibilities of local and regional authorities", organised in Erfurt, 26-28 February 1997 in collaboration with the Free State of Thuringia and the City of Erfurt.

2. Considers that the three themes of the Conference, ie.,

- A Review of Current Crime Trends and Causes;
- The Role and Responsibilities of Local and Regional Authorities;
- International Collaboration between local and regional authorities;

constituted a coherent and well-balanced approach to an analysis of the subject.

3. Notes that the Erfurt Conference took place 10 years after the major crime prevention Conference organised by the CLRAE in Barcelona in 1987 – ten years during which major social, economic and political changes have taken place in Europe.

4. Welcomes the preliminary report by Mr Ries, Rapporteur of the CLRAE, presented at the 1996 Plenary Session of the CLRAE and the accompanying Resolution in which a number of problems and local authority solutions were identified.

---

1. Debated and approved by the Chamber of Local Authorities on 4 June 1997 and adopted by the Standing Committee of the Congress on 5 June 1997 (see Doc. CPL (4) 5 final, Resolution presented by Mr J. Mans, Rapporteur).

## Congrès des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe

4<sup>e</sup> Session

### Résolution 57 (1997)<sup>1</sup> sur la criminalité et l'insécurité urbaine en Europe

Le Congrès,

saisi de la proposition de la Chambre des Pouvoirs Locaux,

1. Se félicite des rapports et conclusions de la Conférence du CPLRE sur le thème «Criminalité et insécurité urbaine en Europe: le rôle et les responsabilités des pouvoirs locaux et régionaux», organisée à Erfurt du 26 au 28 février 1997 en collaboration avec l'Etat libre de Thuringe et la ville d'Erfurt;

2. Considère que les trois thèmes de la Conférence, c'est-à-dire :

- Bilan de la situation actuelle;
- Rôle et responsabilités des pouvoirs locaux et régionaux;
- Coopération internationale des pouvoirs locaux et régionaux;

ont constitué une approche cohérente et équilibrée dans l'analyse du sujet.

3. Prend note que la Conférence d'Erfurt a eu lieu dix ans après la grande conférence sur la prévention de la criminalité que la CPLRE avait organisée à Barcelone en 1987; entre-temps, de très importants changements sociaux, économiques et politiques se sont produits sur le continent;

4. Se félicite du rapport préliminaire de M. Ries, Rapporteur du CPLRE, présenté à la Session plénière de 1996, et de la résolution qui l'accompagne, dans laquelle sont exposés plusieurs problèmes et les solutions que pourraient leur apporter les pouvoirs locaux.

---

1. Discussion et approbation par la Chambre des Pouvoirs Locaux le 4 juin 1997 et adoption par la Commission Permanente du Congrès le 5 juin 1997 (voir Doc. CPL (4) 5 final, Résolution présentée par M. J. Mans, Rapporteur).

**Concerning the crime situation :**

5. Recalls that crime, fear of crime and urban insecurity in Europe are of major public, professional and political concern and that finding satisfactory solutions to them is one of the main keys to civic peace and stability.

6. Wishes to highlight, in particular, the dramatic increase in crime, particularly the incidence of juvenile crime; the increasingly young age of offenders; the increase in petty crime and anti-social behaviour.

7. Aware that current legal practice and structures are not always sufficiently adapted to protect citizens adequately; that the criminal justice system is not always seen as a sufficient deterrent; and that recent organisational and legal developments in crime policy have not halted crime.

**Concerning the causes and type of crime :**

8. Considers that amongst the principal causes of crime are: economic change and/or decline; increased opportunities and decreased social control; social deprivation and exclusion; a poor or monotonous physical environment; inadequate housing; family problems; harmful effects of TV violence; generations and ethnic groups which do not respect differentials; frustration through inaccessibility to high levels of material wealth.

9. Notes that political and social change in a greater Europe, over the last five to six years, with a consequent breakdown of political frontiers, greater freedom of movement and mobility, has also resulted in a change in the type of crime, for example, high incidence of drug abuse and drug offences; racist attacks; a spectacular extension and sophistication of international organised crime; illegal smuggling of immigrants and clandestine immigration; economic fraud; diverting of raw materials; covert arms dealing, etc:

**Concernant la situation en matière de criminalité :**

5. Rappelle, d'une part que dans l'Europe contemporaine, la criminalité, la peur de la criminalité et l'insécurité urbaine représentent une préoccupation majeure du grand public ainsi que des dirigeants du monde professionnel et politique, d'autre part que la mise en œuvre de solutions satisfaisantes pour résoudre ce problème est l'une des clés de la paix et de la stabilité civiles ;

6. Tient à attirer l'attention, notamment, sur l'augmentation considérable de la criminalité, et en particulier sur l'incidence croissante de la criminalité juvénile, l'abaissement de l'âge des délinquants, ainsi que la progression de la petite délinquance et des comportements inciviles ;

7. Est conscient que les pratiques et structures juridiques ne sont pas toujours suffisamment adaptées à une protection efficace des citoyens, que le système judiciaire ne constitue pas toujours une dissuasion suffisante aux yeux des criminels et que les récentes réformes légales et organisationnelles en matière de lutte contre la criminalité n'ont pas suffi à enrayer celle-ci.

**Concernant les causes et l'évolution de la criminalité :**

8. Considère que quelques-unes des principales causes de la criminalité sont la transformation ou le déclin de l'économie, la multiplication des occasions de commettre des délits conjuguée à un allègement de la pression sociale, l'exclusion sociale, ainsi que la mauvaise qualité ou la monotonie de l'environnement, l'inadaptation des logements, l'éclatement des familles, les effets nocifs de la violence à la télévision, le non-respect des différences par certaines générations et certains groupes ethniques, enfin, la frustration provoquée par l'impossibilité d'atteindre un haut niveau de confort matériel ;

9. Note que les changements politiques et sociaux qui se sont produits dans la grande Europe au cours des cinq ou six dernières années - et qui ont entraîné la disparition des frontières, de même que l'accroissement de la liberté de mouvement et de la mobilité - ont aussi amené la criminalité à évoluer, ce qui s'est traduit, entre autres, par une forte incidence de l'abus et du trafic de drogues, ainsi que par des agressions racistes, une extension et un perfectionnement spectaculaires du crime international organisé, le développement de l'immigration irrégulière et des filières d'immigration clandestine, la fraude économique, le détournement de matières premières, le trafic d'armes, etc.

**Concerning corruption and public administration:**

10. Concerned at the extent of corruption in public life and particularly the abuse of position and responsibilities by elected representatives or officials carrying out public functions.

11. Believes that the existence of corruption not only has a serious effect on public administration but also significantly reduces the help available to members of the public to solve a range of problems and fosters a growth of crime through lack of adequate public administrative controls.

12. Believe furthermore that local public administration is often excessively complicated; and has too many levels of decision-making, resulting in a remoteness of the citizen and lack of answerability of the officials concerned.

**Concerning transfrontier crime:**

13. Notes that political changes have not always been accompanied by corresponding administrative changes, thus preventing police, for example, from coping effectively with trans-border crime.

14. Draws attention to the impact of the concentration of criminal activity along new borders, arising from the division between parts of Europe into Schengen and non-Schengen areas, with the consequence of increasing tension in border areas and fostering illegal border crossing, the smuggling of drugs, forged documents, cars, cigarettes, alcohol, electrical and electronic devices, weapons and ammunition.

15. Concerned that such transfrontier crimes, whilst committed by citizens of various nationalities, have a direct impact on local and regional authorities in the areas concerned.

**Concerning the impact of crime:**

16. Expresses concern that crime has harmful effects on society, not just on victims and their relatives but on witnesses, consumers which have to pay higher prices as a consequence, property owners with higher insurance premiums etc.

**Concernant la corruption et l'administration publique:**

10. Est préoccupé par l'ampleur que revêt la corruption dans la vie publique, en particulier par l'abus de pouvoir lié à leur fonction ou à leurs responsabilités de représentants élus ou d'employés de la fonction publique;

11. Est convaincu que l'existence de la corruption a non seulement de graves effets sur l'administration publique, mais qu'elle réduit en outre de façon significative l'aide proposée au public pour la résolution de certains problèmes, et que, associée au défaut de contrôles adaptés au sein de l'administration publique, elle ouvre la voie à une augmentation de la criminalité;

12. Est, par ailleurs, convaincu que l'administration publique locale est souvent exagérément compliquée; la multiplication des niveaux décisionnels conduisant à un éloignement des citoyens et à une diminution de la capacité des fonctionnaires à répondre aux questions de ces derniers.

**Concernant la criminalité transfrontalière:**

13. Remarque que les changements politiques ne se sont pas toujours accompagnés des changements administratifs correspondants, ce qui a eu pour effet, par exemple, d'empêcher la police de lutter efficacement contre la criminalité internationale dans les régions frontalières;

14. Attire l'attention sur la forte incidence de la concentration des activités criminelles le long des nouvelles frontières nées de la division du territoire européen entre l'espace Schengen et les zones situées hors de cet espace, avec pour conséquence un accroissement des tensions dans les zones frontalières et l'encouragement du franchissement illégal des frontières, le passage en fraude de drogues, de faux papiers, de voitures, de cigarettes, d'alcool, de matériel électrique et électronique, d'armes et de munitions;

15. Est préoccupé de l'impact direct qu'est susceptible d'avoir une telle criminalité transfrontalière, puisque ces actes sont commis par des citoyens de diverses nationalités, sur les pouvoirs locaux et régionaux des zones concernées.

**Concernant l'impact de la criminalité:**

16. Se préoccupe des effets désastreux de la criminalité sur la société, non seulement sur ses victimes et leurs proches, mais aussi sur les témoins, les consommateurs qui en supportent les surcoûts, les propriétaires de biens pénalisés dans leurs polices d'assurances, etc.;

17. Concerned also that crime discourages investments, in low income urban neighbourhoods of industrialised countries as well as in those in transition plagued by crime syndicates.

18. Expresses concern that such developments undermine public confidence in the political and democratic process, stimulate extremist movements, can provoke an anti-immigrant and an anti-European sentiment and threaten human rights and democratic institutions.

**Concerning crime prevention and local authorities:**

19. Recalls that the European Urban Charter asserts the basic right for citizens of European towns to "a secure and safe town free, as far as possible, from crime, delinquency and aggression" and that this basic right to a safe community has been enshrined into many national and local crime prevention programmes.

20. Believes that crime prevention encourages social and economic regeneration and that a safer community means local prosperity.

21. Aware that many urban planners and designers believe that the social stability of towns and cities is influenced by the environment and that "design against crime" can reduce the opportunities for crime to occur.

22. Considers that whilst national authorities have a major responsibility for combatting crime, it is principally at the local level where the impact of crime is felt and that local authorities, accordingly, have significant responsibilities in combatting crime and in crime prevention.

23. Wishes therefore to call for the strengthening of local government, local democracy and subsidiarity in Europe, along the lines of the European Charter of Local Self-Government; and specifically for strengthening local government responsibilities for crime prevention, accompanied by appropriate financial resources.

**24. AS A CONSEQUENCE OF THE ABOVE CONSIDERATIONS, RECOMMENDS THAT LOCAL AND REGIONAL AUTHORITIES IN EUROPE:**

17. Est également préoccupé par le fait que la criminalité décourage les investissements dans les agglomérations urbaines démunies, aussi bien dans les pays industrialisés que dans les pays en transition minés par les syndicats du crime;

18. Se préoccupe du fait qu'une telle évolution nuit à la confiance de l'opinion publique dans le fonctionnement de la démocratie, stimule les mouvements extrémistes, peut susciter un sentiment anti-immigrés et anti-européen et constitue, de surcroît, une menace pour les droits de l'homme et les institutions démocratiques.

**Concernant la prévention de la criminalité et les pouvoirs locaux:**

19. Rappelle que la Charte urbaine européenne affirme le droit fondamental qu'ont les citoyens des villes européennes de vivre dans « une ville plus sûre et sans dangers - protégée, dans la mesure du possible, contre la criminalité, la délinquance et les agressions » et que ce droit fondamental à un environnement sûr a été inscrit dans de nombreux programmes de prévention nationale et locale de la criminalité;

20. Estime que la prévention de la criminalité favorise la régénération de l'économie et que sécurité urbaine est synonyme de prospérité locale;

21. Conscient qu'aux yeux de nombreux urbanistes et architectes, la stabilité sociale des villes est déterminée par l'environnement, et que l'« urbanisme anti-criminalité » est capable de réduire les occasions de commettre des délits;

22. Considèrent que si les autorités nationales sont assurément responsables au premier chef de la lutte contre la criminalité, l'incidence de celle-ci se fait sentir surtout au niveau local et que les pouvoirs locaux ont donc un grand rôle à jouer dans la lutte en question comme dans la prévention de la criminalité;

23. Souhaite par conséquent appeler au renforcement des pouvoirs locaux et de la démocratie locale, ainsi qu'à l'application accrue du principe de subsidiarité en Europe, selon ce que prescrit la Charte européenne de l'autonomie locale, et plus particulièrement à l'accroissement des responsabilités des pouvoirs locaux dans la prévention de la criminalité, accompagné d'un ajustement correspondant de leurs ressources financières.

**24. RECOMMANDE AUX POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX DE L'EUROPE DE PRENDRE, AU VU DE CE QUI PRECEDE, LES MESURES SUIVANTES:**

**Concerning a joint approach and partnership in crime prevention:**

25. Develop integrated crime prevention action plans, with continuing public involvement, in which crime prevention is included as a policy in all aspects of the responsibilities of local authorities. Such a plan should define the nature and type of crime to be tackled, objectives, timetable, proposals for action and be based on a wide ranging up-to-date survey of statistics and diagnosis of crime.

26. Consider crime prevention as a joint responsibility of different sectors of society and therefore encourage the development of multisectoral bodies for combatting crime at a local level, and a broad-based, balanced multi-agency approach or coordination of public authorities, politicians, the private and voluntary sectors, media, universities and the police.

27. Consider that such a joint approach should be a combination of national and local authority policies for solidarity, prevention, dissuasion and repression.

28. Pursue stronger collaboration with the police eg., partnership in decisions about police zoning and timing of local beats and mobile patrols; and in advising citizens on reduction of opportunities for crime and theft.

29. Collaborate with judicial authorities in developing alternatives to incarceration, eg., community service and develop victim aid and support programmes.

30. Encourage the local manufacturing and commercial industries to carry out situational prevention, ie., measures to reduce opportunities to commit offences and to increase the possibilities of detection.

31. Promote the establishment of transborder cooperation on crime prevention and crime control between local and regional authorities.

**Concerning public involvement:**

32. Encourage the participation of the public in crime prevention, through mechanisms which encourage citizens to stand up for their beliefs and pro-

**Concernant une approche commune et un partenariat dans la prévention de la criminalité:**

25. Elaborer – en ne cessant de faire participer les citoyens à cette tâche – des plans intégrés d'action préventive contre la criminalité faisant de la prévention une composante importante de tous les domaines de responsabilité des pouvoirs locaux; de tels plans devront exposer la nature et le type de la criminalité à combattre, les objectifs à poursuivre, ainsi qu'un calendrier et des propositions d'action; en outre, ils devront être fondés sur un recueil à jour des statistiques et diagnostics concernant la criminalité;

26. Considérer la prévention de la criminalité comme incombant solidairement à plusieurs secteurs de la société, donc encourager la création d'institutions locales multisectorielles pour lutter contre la criminalité, ainsi qu'une coordination équilibrée et pluri-institutionnelle entre les pouvoirs publics, la classe politique, les entreprises privées, les associations bénévoles, les médias, les universités et la police;

27. Faire en sorte que cette démarche commune conjugue les politiques nationales et locales en faveur de la solidarité, de la prévention, de la dissuasion et de la répression;

28. Renforcer la coopération avec la police, entre autres par: la participation aux décisions concernant l'îlotage et l'horaire des rondes locales ou des patrouilles mobiles; des conseils adressés aux citoyens sur les moyens de réduire les risques de vols et autres actes criminels;

29. Collaborer avec les autorités judiciaires dans la mise au point de peines de substitution à l'emprisonnement, par exemple des travaux de service public; élaborer des programmes d'aide et de soutien aux victimes;

30. Encourager les entreprises industrielles et commerciales locales à mettre en œuvre une prévention «de situation», c'est-à-dire à prendre des mesures pour réduire les occasions de commettre des délits et à améliorer les possibilités de détection des délits;

31. Promouvoir la mise en place d'une coopération transfrontalière entre les pouvoirs locaux pour la prévention et la maîtrise de la criminalité.

**Concernant la participation des citoyens:**

32. Encourager la participation du public à la prévention de la criminalité au moyen d'initiatives incitant les citoyens à défendre leurs convictions,

tect their own safety and welfare in collaboration with public authorities.

33. Develop regular local publicity campaigns on crime prevention for the public as a whole, focusing particularly on crime prevention techniques and schemes which have been applied successfully elsewhere.

**Concerning police and security questions:**

34. Promote the establishment and/or strengthening of police forces with clear responsibilities, adequate finance, a high standard of technical equipment.

35. Ensure that independent security forces, where they exist, operate under democratic control.

**Concerning policies for the social and physical environment:**

36. Strengthen informal social control through appropriate policies for a mix of residential/commercial functions, adequate shopping facilities in housing areas, juxtaposition of schools and residential homes, etc.

37. Take active steps to eradicate known criminal activities in particular areas within their municipal boundaries and avoid creating disadvantaged and deprived sectors of society, particularly those who feel they have nothing to lose.

38. Promote and reward civic courage, for example, in guaranteeing the protection of witnesses.

39. Take particular steps to improve the physical urban environment (lighting, open space, reduction of graffiti, litter) in the belief that an unsatisfactory environment is one of the causes of crime.

40. Promote collaboration between the police and professional designers and ensure that police officers are specially trained to advise on the relationship between crime and the built environment.

41. Conduct strategies aimed at reducing crime associated with travelling on bus, tram, cab, underground or rail or by walking, cycling or driving, in the belief that the provision of safe transport and safe routes to and from key transport venues is an important objective for local

ainsi qu'à assurer leur protection et celle de leurs biens, en collaboration avec les pouvoirs publics ;

33. Mettre en œuvre régulièrement, à destination du grand public, des campagnes d'information sur la prévention de la criminalité, qui porteraient en particulier sur les techniques et les méthodes de prévention de la criminalité ayant déjà fait leurs preuves.

**Concernant la police et la sécurité :**

34. Encourager la création ou le renforcement, ou encore ces deux mesures, des forces de police ayant des responsabilités claires, disposant de crédits suffisants et dotées d'un équipement de haute qualité ;

35. S'assurer que des forces de sécurité indépendantes, là où elles existent, agissent sous contrôle démocratique.

**Concernant les politiques pour l'environnement social et physique :**

36. Renforcer le contrôle social informel en associant dans un même secteur les fonctions résidentielles et les fonctions commerciales, ainsi qu'en créant des structures commerciales appropriées dans les zones d'habitation, en juxtaposant les écoles et les résidences de personnes âgées, etc. ;

37. Agir avec détermination en vue d'éradiquer les activités criminelles connues dans certains secteurs situés sur le territoire de leur municipalité ; éviter la formation de franges de population défavorisées et démunies, en particulier parmi ceux qui ont le sentiment de n'avoir rien à perdre ;

38. Promouvoir et récompenser le courage civique, par exemple en garantissant la protection des témoins ;

39. Prendre des dispositions particulières pour améliorer l'environnement des villes (éclairage, espaces ouverts, chasse aux graffiti et aux déchets), sachant que la mauvaise qualité de celui-ci est l'une des causes de la criminalité ;

40. Promouvoir la collaboration entre la police et les urbanistes professionnels ; veiller à ce que les agents de police reçoivent une formation spéciale au sujet des relations entre la criminalité et l'environnement ;

41. Mettre en œuvre des stratégies visant à réduire les crimes associés aux déplacements en bus, en tram, en taxi, en métro, en train, à pied, à vélo ou en voiture ; en effet, l'aménagement d'itinéraires sûrs pour se rendre aux endroits les plus fréquentés et en revenir constitue à la fois un objectif

authorities and a key factor affecting an individual's quality of life.

**Concerning anti-drug programmes, youth policies and education:**

42. Devise and conduct drug abuse programmes, in partnership with health and social services; develop information programmes particularly for young people inside and outside schools and mobilise the local community as a whole in order to reduce drug demand.

43. Promote awareness of crime prevention in education and youth programmes; promote sporting and recreational activities, particularly in deprived urban areas; and devise programmes of support for young people to enable them to adjust to changing social circumstances.

**PROPOSES THAT THE CLRAE ITSELF:**

44. Accepts the invitation from the Russian delegation to the Chamber of Local Authorities that a future Conference be organised in Russia on the relationship between local authority policies for crime prevention and economic change.

45. Asks its Working Group on Crime and Urban Insecurity to consider the organisation of future seminars, subject to budgetary and other resource constraints, for example, in Szczecin (Poland) on the impact of the physical urban environment on crime; in Northumbria (United Kingdom) on local authorities/police cooperation; and in the Netherlands on local and regional transfrontier collaboration on crime prevention and control.

46. Prepares a guide or manual for the attention of local authorities on good practice and solutions to crime and subsequently to consider the preparation of a European Charter on Local Policies for Crime Prevention.

47. Considers the feasibility of proposing/preparing a campaign against urban crime in Europe.

48. Encourages partnerships between towns on crime prevention, particularly those with innovative, successful approaches.

important des pouvoirs locaux et l'un des facteurs ayant le plus d'influence sur la qualité de vie de chacun.

**Concernant les programmes de lutte contre la drogue, les politiques de la jeunesse et l'éducation des jeunes:**

42. Mettre au point et appliquer des programmes relatifs à la toxicomanie, en coopération avec les services de santé et les services sociaux; élaborer des programmes d'information s'adressant particulièrement aux jeunes, que ce soit à l'école ou en dehors de celle-ci; mobiliser l'ensemble de la collectivité locale en vue de réduire la demande de drogue;

43. Favoriser l'intégration dans les programmes d'enseignement et d'éducation de la jeunesse d'une sensibilisation à la prévention de la criminalité; promouvoir les activités sportives et récréatives, notamment dans les quartiers déshérités des villes; concevoir des programmes de soutien aux jeunes pour leur permettre de s'adapter au changement de leur environnement social.

**PROPOSE AU CPLRE DE PRENDRE LES MESURES SUIVANTES:**

44. Accepter, à l'invitation de la délégation russe de la Chambre des Pouvoirs Locaux, d'organiser une Conférence en Russie sur le thème des relations entre les politiques de prévention de la criminalité mises en œuvre au niveau local et la transformation de l'économie;

45. Demander à son Groupe de travail d'étudier la possibilité d'organiser, sous réserve des ressources budgétaires disponibles, de nouveaux séminaires, par exemple à Szczecin (Pologne), sur l'influence de l'environnement urbain sur la criminalité; dans le Northumbria (Royaume-Uni), sur la coopération entre les pouvoirs locaux et la police; aux Pays-Bas, sur la coopération transfrontalière aux niveaux local et régional pour la prévention et la maîtrise de la criminalité;

46. Elaborer, à l'intention des pouvoirs locaux, un guide ou un manuel préconisant des formules de lutte contre la criminalité et, par la suite, envisager l'établissement d'une Charte européenne des politiques locales de prévention de la criminalité;

47. Etudier la possibilité d'organiser une Campagne sur la prévention de la criminalité en Europe ou d'en proposer la tenue;

48. Encourager le développement de partenariats entre les villes dans le domaine de la prévention de la criminalité, en particulier ceux qui supposent l'emploi de méthodes novatrices ayant déjà fait leurs preuves;

49. Asks its Working Group on Citizens' Rights and Duties to give particular attention to the reduction of crime as a major objective in citizen behaviour.

50. Asks its Working Group on Policies for the Town to embark upon an activity concerned with social stability and social cohesion in urban areas.

51. Asks the Bureau of the CLRAE to explore ways and means of carrying out an activity concerned with the simplification of local administrative procedures in member countries with a view to reducing the possibilities of corruption.

52. Asks its Bureau to pursue actively work on the political integrity of local and regional representatives.

53. Continues to collaborate actively with other Council of Europe bodies such as the Pompidou Group and the Steering Committee on Crime Problems (CDPC) on questions of common concern.

49. Demander à son Groupe de travail sur les Droits et les devoirs du citoyen de prêter une attention particulière à la baisse de la criminalité, laquelle représente l'un des objectifs majeurs d'une attitude citoyenne ;

50. Demander à son Groupe de travail sur les Politiques de la ville d'engager des travaux relatifs à la stabilité sociale et à la cohésion sociale dans les zones urbaines ;

51. Demander au Bureau du CPLRE d'examiner les différents moyens de mener à bien des activités sur la simplification des procédures administratives au niveau local dans les pays membres, en vue de restreindre les possibilités de corruption ;

52. Demander à son Bureau de poursuivre activement ses travaux sur l'intégrité des représentants locaux et régionaux ;

53. Poursuivre sa collaboration active sur des questions d'intérêt commun avec d'autres organes du Conseil de l'Europe, tels que le Groupe Pompidou et le Comité Directeur sur les problèmes criminels (CDPC).